



Déclaration préalable de la FSU Ardennes au CTSD du mardi 23 janvier 2018

L'année 2018 ne débute pas sous les meilleurs auspices.

Les fonctionnaires sont malmenés : réintroduction du jour de carence dont l'inefficacité est prouvée, gel du point d'indice, hausse de la CSG insuffisamment compensée, remise en cause des missions de services publics sous prétexte d'une meilleure efficacité par le programme « action publique 2022 ».

Concernant l'Éducation nationale, les annonces médiatiques du Ministère sont en décalage avec les besoins réels de la profession et imposent une vision libérale de l'école axée sur l'individualisation des apprentissages s'appuyant sur les neurosciences, sans tenir compte de l'expertise professionnelle des enseignants.

Dans le premier degré, les assises de la maternelle, le conseil scientifique, les évaluations mi-CP en éducation prioritaire, sont autant de moyens pour imposer des pratiques, des outils, des méthodes mettant sous tutelle les enseignants.

L'ensemble des choix du Ministre ne peuvent qu'augmenter les inégalités scolaires et exacerber le poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire. La FSU réaffirme que le « tous capables » et la mise en œuvre d'une école de l'égalité sont un projet ambitieux et juste. La FSU s'oppose à une « culture de l'évaluation » qui vise un pilotage par les résultats du système éducatif tel que le ministre le préconise. Elle appelle les équipes à n'utiliser ces évaluations que si elles les jugent pertinentes et à ne faire remonter que les besoins des écoles.

Enseigner implique de hautes qualifications, la profession forte de son expertise doit faire plein usage de la liberté pédagogique. La FSU soutient les personnels qui subiraient des injonctions. Elle exige de véritables moyens (formation initiale et continue, effectifs, conditions matérielles, RASED,...) et demande au ministère de s'appuyer sur l'ensemble des résultats de la recherche pour permettre aux élèves d'apprendre dans de bonnes conditions.

Les moyens pour l'école

Les 3 880 postes attribués pour la rentrée 2018 seront largement insuffisants. Pour le dédoublement prévu en éducation prioritaire, il en faudrait 6 400. Des centaines de postes de plus de maîtres que de classes, de RASED, de remplaçants et de classes ordinaires risquent d'être ainsi supprimés, les autres niveaux surchargés, des créations nécessaires obérées. Le risque est grand de mettre en concurrence les écoles. La FSU s'oppose fermement à cette politique. De surcroît, les équipes enseignantes qui scolarisent des élèves à besoins éducatifs particuliers ou perturbateurs ne peuvent rester seules et livrées à elles-mêmes. Cette scolarisation ne peut se faire sans les moyens nécessaires (baisse générale des effectifs, RASED et notamment aide à dominante relationnelle, formation initiale et continue, accompagnement des élèves en situation de handicap par des personnels formés et qualifiés, enseignants spécialisés itinérants, prise en compte des élèves en ULIS dans les effectifs des écoles,...).

Concernant notre département, vous n'avez pas répondu, Monsieur le Directeur, à notre demande d'échanges autour de la préparation de la carte scolaire.

Aussi, dans ces conditions, nous sommes d'autant plus inquiets de la reprise de 13 emplois dans notre département, alors même que notre académie s'est vue attribuer 20 postes pour le premier degré.

Il y a une urgente nécessité d'entendre les revendications des personnels de baisser les effectifs dans toutes les classes sans oublier les autres moyens indispensables comme les plus de maîtres que de classes, les RASED, les remplaçants,...

Médecine de prévention

La FSU lance la campagne sur la médecine de prévention pour rappeler à la fois les missions du service de médecine de prévention, la faiblesse des moyens qui lui sont consacrés et les carences de l'État employeur, notamment sur l'organisation des visites médicales obligatoires.

La FSU revendique un véritable service de médecine de prévention et elle vous interroge de nouveau, Monsieur le Directeur, sur les questions de la santé, de la sécurité au travail et de la prévention des risques professionnels.

Ces questions sont incontournables au moment où la souffrance au travail prend de plus en plus d'ampleur mais nous déplorons le fait de ne pas obtenir de l'Administration l'information et les réponses à la hauteur des risques.

Dans notre académie, comme dans les autres sans doute, les CHSCTD sont de plus en plus souvent saisies de ces questions, notamment celle de la difficulté de la prise en charge d'élèves « à comportement hautement perturbateur ». Dans le plan de prévention académique à venir, cette thématique devrait être traitée conjointement par les quatre CHSCTD.

Temps de travail

Sur le temps de travail, le SNUipp-FSU a proposé aux personnels de déclarer les temps d'accueil sur les APC, pour mettre en évidence les temps de travail non comptabilisés, pourtant bien réels et éducatifs. Des équipes s'en sont saisies. Nous précisons qu'elles l'ont fait dans le respect des dispositions réglementaires et nous encourageons toutes les autres à le faire afin que chaque collègue puisse choisir ses modalités d'intervention.

Contractuels non enseignants

La baisse programmée de 110 000 emplois aidés va porter le contingent pour l'Éducation nationale de 50 000 à 30 500 emplois pour 2018-2019. Une nouvelle fois, elle entraînera des non renouvellements de contrats. Encore un plan social d'ampleur en perspective qui fragilise psychologiquement et matériellement des personnes déjà en difficulté socio-économique.

L'engagement du Président de la République à faire du handicap une grande cause nationale doit aussi déboucher sur une évolution du métier et l'accompagnement effectif de tous les élèves. La FSU mettra en évidence la réalité des besoins. Elle rappelle son exigence, dans un premier temps, de réemploi des personnels pour déboucher sur des créations d'emplois statutaires, à temps complet, avec la garantie d'une formation professionnelle et l'accès des personnels concernés à ces emplois. Nous vous demandons comme tous les ans, Monsieur le Directeur, de bien vouloir produire un bilan des postes et missions, des personnels en contrats précaires, des AESH, des transformations, des CDIations et des perspectives d'emplois pour les prochains mois.

Direction et fonctionnement de l'école

Les évolutions au sein des écoles et la suppression de l'aide à la direction alourdissent toujours plus le travail de direction. Les injonctions et contrôles hiérarchiques injustifiés, les tableaux de bords élaborés hors de tout cadre, les pressions et sollicitations des collectivités territoriales voire des familles en augmentation constante détournent trop souvent les directeurs et directrices de leurs fonctions d'animation et de coordination d'équipe.

Dans ce contexte difficile, il y a urgence à améliorer le fonctionnement pédagogique, éducatif et administratif de l'école ainsi que la reconnaissance de l'exercice de la fonction de direction et chargés d'école.

La FSU s'oppose aux injonctions faites à plusieurs ESPE de diminuer les volumes de formation et ses représentants seront vigilants et feront remonter les problématiques.

CAPPEI

Les remontées du terrain en cette première année de mise en œuvre du CAPPEI sont alarmantes puisqu'elles remettent en cause les spécificités, notamment l'aide rééducative dans les RASED. La partie consacrée au tronc commun est prédominante et l'accent est souvent mis sur la fonction « ressource » des enseignants spécialisés au détriment de leurs autres missions. Par ailleurs, les conditions matérielles de la formation ne sont pas toujours réunies : cahiers des charges flous, manque de tuteurs et tutrices expérimentés, temps de tutorat réduit ou tuteur spécialisé dans une autre option.

La FSU rappelle que les départs en formation pour la rentrée prochaine doivent se faire à hauteur des besoins identifiés en CTA et/ou en CTSD.

SEGPA / EREA

La FSU réaffirme l'importance de la structure, la nécessaire considération des personnels qui y travaillent et l'urgence à disposer des moyens indispensables pour l'accueil des élèves les plus fragiles.

Collèges et lycées

Alors que le CTA de jeudi dernier a voté à l'unanimité contre les suppressions de postes dans le second degré, nous nous interrogeons sur la tenue d'un CTSD de présentation de la carte scolaire du second degré dans notre département.

Nous nous inquiétons également de cette nouvelle reprise de postes (14 dans les collèges, combien dans les lycées ?) qui risque de dégrader encore les conditions d'étude et d'apprentissages de nos élèves alors que notre département présente des retards en termes de réussite scolaire dans un contexte de fragilités économiques, sociales et culturelles, allant parfois jusqu'à la grande pauvreté. A cet égard, nous nous interrogeons sur les critères de répartition de l'enveloppe académique et sur la prise en compte des spécificités (sociologie, ruralité,...) de notre département.

Concernant la réforme du baccalauréat et ses incidences sur le lycée, nous disons là aussi nos inquiétudes quant aux propositions qui devraient être faites prochainement (publication du rapport Mathiot demain mercredi 24 janvier), qui réduiraient l'offre de formation au prétexte de la personnalisation des parcours, multiplieraient les obstacles pour assurer à tous les lycéens une poursuite d'étude et impacteraient les métiers voire les statuts des enseignants.

A l'heure où les établissements préparent leur rentrée, nous dénonçons d'ores et déjà la mise en œuvre précipitée, sans concertation, de cette réforme en classes de Seconde dès la rentrée 2018.

Nous continuons par ailleurs à demander à ce que les lycées jugés « les plus fragiles » bénéficient d'un accompagnement particulier en termes de moyens et de personnels.

Évolution du réseau des collèges

Ce point étant enfin inscrit à l'ordre du jour du prochain CDEN qui se tiendra jeudi prochain, nous espérons que des échanges sereins et constructifs pourront avoir lieu à cette occasion.

Nous nous permettons de rappeler que si les services de la DSDEN et du CD se sont a priori rencontrés à plusieurs reprises, échangé des données, ont peut-être même élaboré un projet (fermeture de 5 collèges ?), les représentants des personnels, eux, ont été soigneusement tenus à l'écart de toute discussion/réunion depuis le mois de juillet... 2015 !!!

Des annonces et des décisions pour la rentrée 2018 nous sembleraient particulièrement brutales, nous espérons qu'une concertation puisse (enfin...) s'installer, que des propositions soient faites et puissent être discutées, que toutes les voix et parties soient entendues avant une éventuelle évolution qui prendrait effet à la rentrée 2019.

Sur toutes ces problématiques générales et particulières liées à la préparation de rentrée 2018, parce qu'un service public réellement progressiste et efficace est très loin des projets gouvernementaux, que les élèves et les personnels valent mieux que les réformes annoncées, la FSU organisera, dans l'unité syndicale la plus large possible, les mobilisations nécessaires en ce début d'année 2018.